

Divorce.....

Par **Caro0217**, le **25/10/2019** à **09:00**

Bonjour

Mon ami a divorcé depuis 5 mois (portugais, son ex aussi, divorce fait directement au Portugal). Ils ont une maison ici en France que son ex a gardé et pour le moment ils n'ont rien fait concernant cette maison elle leur appartient à tous les 2. Que va-t-il se passer maintenant pour la maison car ils sont réellement divorcés mais sur les papiers de la maison c'est le nom de femme mariée ; doivent-ils aller chez un notaire pour refaire les papiers ou éventuellement quelle lui rachète ses parts et que tous les papiers soient à son nom de jeune fille puisque elle a repris son nom de jeune fille ??? (il pense qu'il peut rester 10 ou 15 ans sans rien faire et que passé ce délai, pour la retraite, ils pourront vendre la maison je pense que c'est trop long d'attendre jusque-là).

Merci d'avance pour votre aide

Par **ESP**, le **25/10/2019** à **09:16**

Bonjour

A défaut d'accord pour un rachat de parts par l'ex épouse ou une vente , il ne restera que la procédure judiciaire, avec avocat.

Par **Caro0217**, le **25/10/2019** à **22:27**

Bonsoir

Merci pour votre réponse, je me suis mal exprimée, mais en fait ce n'est pas tant le fait d'être d'accord pour un rachat de parts ou pas, la question c'est juste, pour le moment, de savoir ce qui est le plus "simple" à faire, car divorcés depuis 5 mois, l'ex a repris son nom de jeune fille (logique) mais les papiers de la maison sont à son ancien nom.... cela ne "risque" rien ? Ou faut-il refaire les papiers à leur 2 noms ??

Pour le moment il n'y a pas eu de discussion sur vente ou rachat des parts...

Merci d'avance

Par **ESP**, le **26/10/2019** à **00:12**

S'ils préfèrent rester en indivision sur la maison, cela ne sert à rien de vouloir modifier l'état civil sur la propriété. Vu sous l'angle de l'état civil, c'est la même personne.

Par **Caro0217**, le **26/10/2019** à **07:52**

Bonjour

Très bien, merci beaucoup